

RESTAURATION SCOLAIRE				
	COMMUNE SAINT THIBAULT DES VIGNES			HORS COMMUNE
2021/2022	revenu mensuel du foyer ≤ 750 €	revenu mensuel du foyer de 751 € ≤ 1067 €	revenu mensuel du foyer > 1067 €	
PRIX DU REPAS pour 1 enfant inscrit	2,00 €	2,50 €	4,10 €	5,30 €
PRIX DU REPAS pour le 2ème enfant inscrit	1,75 €	2,20 €	3,60 €	
PRIX DU REPAS à partir du 3ème enfant inscrit	1,45 €	1,80 €	3,00 €	

La dégressivité s'applique aux enfants de la même famille de Saint Thibault scolarisés et fréquentant la restauration scolaire sur la commune